

Appel à manifestation d'intérêt 2023

Mise en œuvre d'actions/prestations pour la Mission Locale de la Haute Garonne dans le cadre du Contrat d'engagement des jeunes



1. Contexte et objectifs de l'appel à projets

Dans la lignée du plan « 1 jeune, 1 solution », du Plan d'investissement dans les Compétences, le Contrat d'Engagement des Jeunes (CEJ)¹ propose depuis le 1er mars 2022 à des jeunes éloignés de l'emploi, pour lesquels existe un risque d'exclusion durable du marché du travail, un programme intensif d'accompagnement vers l'emploi.

Public concerné :

- Jeunes de moins de 26 ans durablement sans emploi, ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales.
- Souhaitant s'engager activement dans un parcours vers l'emploi.
- Pour les jeunes bénéficiant de la reconnaissance de travailleurs handicapés, l'accompagnement peut se prolonger jusqu'à leurs 29 ans.

La Mission Locale Haute Garonne (MLHG) s'est engagée à accompagner dans ce programme intensif 2 460 jeunes en 2023.

Référent : Chaque jeune est accompagné par un conseiller de Mission Locale, référent tout au long de son parcours chargé de proposer un accompagnement personnalisé, répondant au plus près à ses besoins. Ce référent l'accompagne jusqu'à ce qu'il soit durablement inséré professionnellement.

Les Conseillers de la Mission HLG sont mobilisés sur l'ensemble du territoire haut-garonnais (hors Toulouse) pour assurer cette référence et accompagnement personnalisé de 6 à 12 mois

Programme d'accompagnement : Le référent co construit avec le jeune un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine minimum, avec une mise en activité systématique et régulière du premier au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions).

Le jeune bénéficie d'une allocation et s'engage à suivre les actions définies avec son référent, et à faire preuve d'assiduité et de motivation.

Les propositions ne se limitent pas à la recherche d'emploi, elles doivent s'adapter aux difficultés rencontrées : problème d'accès au logement, problèmes de santé, mobilité limitée....

Pour réussir à remobiliser les jeunes, proposer des réponses adaptées, la MLHG souhaite renforcer ses collaborations, développer des réponses innovantes contribuant à l'objectif de réussite professionnelle des jeunes engagés dans le CEJ.

¹ Circulaire N° DGEFP/MAJE/2022/45 du 21 février 2022 relative à la mise en œuvre du contrat d'engagement jeune

2. Projets attendus

a. Nature des projets attendus

Les projets attendus consistent en des actions/prestations mises en œuvre au sein du parcours d'accompagnement intensif déployé par la Mission Locale. Ces actions/prestations répondent aux besoins identifiés entre les jeunes et référents de la Mission Locale. Elles sont organisées sous forme d'ateliers collectifs ou d'interventions individuelles thématiques. Elles répondent aux objectifs du CEJ.

Déclenchées à la demande de la Mission Locale, elles contribuent à la dynamique générale du parcours vers l'emploi des jeunes éloignés du marché du travail. Il s'agit de :

- Lever un (des) frein(s) périphérique (s) à l'emploi,
- Prendre confiance et se mobiliser,
- Construire son projet professionnel,
- Développer ses compétences,
- Créer son entreprise.
- et d'apporter une réponse contribuant à développer l'autonomie et la capacitation des jeunes.

Il est attendu du partenaire/prestataire une implication au côté de la Mission Locale pour mobiliser le jeune, favoriser son implication dans les actions proposées.

b. Les champs d'intervention des projets et objectifs visés

Le parcours proposé dans le cadre du CEJ est un parcours global. Il fait appel aux expertises et ressources existantes de la Mission Locale et de ses partenaires. Compte tenu de la montée en charge importante du dispositif, la Mission Locale a repéré des besoins pour lesquels elle veut renforcer la contractualisation d'actions existantes et développer de nouvelles collaborations.

Les champs d'intervention et les actions identifiées (voir en annexe les lots détaillés pour 2023)

LEVER LES FREINS PERIPHERIQUES A L'EMPLOI	
<p><u>SANTE :</u></p> <p>Apporter un soutien sur le plan individuel et/ou collectif aux jeunes présentant des vulnérabilités pouvant entraîner une détresse propice aux conduites à risque, et/ou des souffrances psychiques qui entravent leurs parcours vers l'emploi.</p> <p>Favoriser l'expression des jeunes entre eux et avec des professionnels référents, faire évoluer les représentations et améliorer les comportements.</p> <p>Faciliter l'accès ou l'adhésion des jeunes aux parcours de soin.</p>	<p><i>Types d'action</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien psychologique individuel. ○ Groupe de paroles. ○ Prévention des conduites addictives.
<p><u>MOBILITE :</u></p> <p>Favoriser la mobilité des jeunes pour améliorer leurs chances d'accès à une formation et à un emploi.</p> <p>Les accompagner pour développer leurs aptitudes à</p>	<p><i>Types d'action</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Prévention routière. ○ Accompagnement à la mobilité. ○ Préparation au code.

<p>s'organiser et mobiliser les ressources existantes.</p> <p>Préparer les jeunes aux premières étapes du permis de conduire et les sensibiliser aux risques routiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Transport à la demande (au niveau des territoires).
<p><u>LOGEMENT</u></p> <p>Accompagner les jeunes à la prise d'autonomie et à la gestion d'un logement autonome.</p> <p>Connaître les différentes aides et organismes intervenant dans le champ du logement.</p> <p>Mettre en perspective les dépenses liées au logement.</p>	<p><i>Types d'action</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Information sur le logement autonome. ○ Accompagnement à la recherche de solution logement
<p><u>BUDGET</u></p> <p>Apporter des conseils pratiques sur la gestion de son budget pour répondre à ses charges et ses dépenses, s'organiser, identifier des solutions d'économie.</p>	<p><i>Types d'action</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagnement gestion budgétaire.
<p>PRENDRE CONFIANCE ET SE MOBILISER</p>	
<p><u>BIEN ETRE</u></p> <p>Informers, communiquer et sensibiliser aux « bonnes pratiques » pour améliorer et orienter les comportements alimentaires et l'activité physique</p> <p>Favoriser l'accès à une activité physique adaptée, source de bien-être</p> <p>Renforcer les compétences psychosociales des jeunes et l'estime de soi</p> <p>Fédérer une dynamique au sein de chaque groupe visant à favoriser les échanges, et l'éducation à la santé.</p>	<p><i>Types d'action</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Ateliers pratiques sportifs. ○ Ateliers nutrition. ○ Connaissance et image de soi.
<p>CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL</p>	
<p><u>CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL</u></p> <p>Bénéficier d'un soutien pour définir son projet professionnel, réfléchir à ses centres intérêts, valoriser ses atouts.</p> <p>Découvrir des métiers en immersion en entreprise pour approfondir et valider son projet.</p> <p>Elaborer un plan d'action pour concrétiser son projet.</p>	<p><i>Types d'action</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration du projet professionnel.
<p>DEVELOPPER SES COMPETENCES</p>	
<p><u>DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES</u></p> <p>Permettre aux jeunes de progresser sur leurs savoir de base de manière à faciliter leur accès à une formation, un emploi.</p> <p>Explorer et accroître leurs propres compétences sociales, cognitives et émotionnelles.</p> <p>Utiliser le numérique comme un tremplin vers l'insertion sociale et professionnelle : apprendre à faire des démarches, à adopter les usages professionnels du numérique, etc, ...</p>	<p><i>Types d'action</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Consolidation des compétences psycho sociales. ○ Remise à niveau numérique. ○ Remise à niveau sur les savoirs de base. ○ Formation aux premiers secours (PSC1).

Renforcer le pouvoir d’agir des jeunes en se formant aux gestes élémentaires de premiers secours et en disposant des bases du secourisme.	
CREER SON ENTREPRISE	
<p><u>CREATION D’ENTREPRISE</u></p> <p>Accompagner l’entrepreneuriat des jeunes par un appui conseil à la création d’entreprise.</p> <p>Connaître les étapes incontournables, les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise, les procédures et les démarches obligatoires pour créer l’entreprise et les ressources mobilisables pour le projet.</p>	<p><i>Types d’action</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagnement à la création d’entreprise.

3. Manifestation d’intérêt

Les acteurs intervenant dans les domaines décrits ci-dessus et intéressés pour s’impliquer dans dispositif CEJ piloté par la Mission Locale ont la possibilité de faire connaitre leur intention :

1/ Pour les acteurs dont les propositions d’interventions sont financées par ailleurs et qui proposent un partenariat d’action sans demande de prise en charge financière

Le dossier de candidature « cahier_des_charges_Mission_Locale_HTG_C EJ Partenariat doit être envoyé par mail au plus tard le 16 juillet 2023 à Cathy KOZLOWSKI cathy.kozlowski@ml31.org et Nathalie MARINAULT nathalie.marinault@ml31.org.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Cathy KOZLOWSKI au 06.82.12.34.92 ou Nathalie MARINAULT au 06.20.53.15.85.

2/ Pour les acteurs dont les propositions d’interventions ne sont financées par ailleurs et qui sollicitent une prise en charge financière

Le dossier de candidature « cahier_des_charges_Mission_Locale_HTG_C EJ Demande financière doit être envoyé par mail au plus tard le 16 juillet 2023 à Cathy KOZLOWSKI cathy.kozlowski@ml31.org et Nathalie MARINAULT nathalie.marinault@ml31.org.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Cathy KOZLOWSKI au 06.82.12.34.92 ou Nathalie MARINAULT au 06.20.53.15.85.

ANNEXE 1 LES LOTS

Thématique	domaine	lieux d'intervention possible	nombre de sessions souhaitées
Lever les freins périphériques	Santé - prise en charge psychologique	Délocalisation sur les 7 antennes	A DETERMINER
Lever les freins périphériques	Santé - prise en charge psychologique	Délocalisation sur les 7 antennes	A DETERMINER
Lever les freins périphériques	Mobilité - code intensif	Délocalisation sur les 7 antennes	7
Développer ses compétences	Formation PSCI	1 action souhaitée pour 10 jeunes sur 6 antennes : Nord-Est / Nord-Ouest /Ouest / Lauragais/ Muretain/ Comminges	6
Développer ses compétences	Formation numérique	Délocalisation sur les 7 antennes	A DETERMINER
Construire son projet professionnel	Accompagner à la définition d'un projet professionnel secteur porteur	action souhaitée pour 3 antennes : Ouest + Nord-Ouest et Comminges	2
Lever les freins périphériques	Budget	Action souhaitée sur 3 antennes : Nord-Est/ Sud Garonne /Ouest	entre 25 et 30 ateliers à définir
Prendre confiance et se mobiliser	Dynamiser son parcours pour aller vers l'emploi	Délocalisation sur les 7 antennes	7